

7

Comment savoir si je cours un risque en me faisant tatouer ou percer la peau?



Le Centre canadien d'information sur le VIH/sida, un service de l'Association canadienne de santé publique (ACSP), fournit des ressources d'information sur la prévention du VIH/sida, les soins et le soutien connexes, ainsi que toute une gamme de renseignements sur le VIH/sida.

Ces ressources sont fournies aux personnes et aux organismes qui travaillent dans les domaines de l'éducation, de la sensibilisation et de la prévention du VIH/sida, ainsi qu'à ceux qui sont infectés et affectés par le VIH/sida. Nous ne cautionnons pas, ne recommandons pas ni ne préconisons aucune méthode spécifique de traitement du VIH. Ces ressources ne peuvent se substituer aux conseils d'un professionnel de la santé. Toute décision relative à un traitement médical particulier devrait toujours être prise en consultation avec un praticien qualifié, renseigné sur les maladies en rapport avec le VIH ainsi que sur le traitement en question. Bien que nous nous efforcions de mettre régulièrement à jour nos ressources, les usagers du Centre ne doivent pas oublier que l'information évolue rapidement.

Ainsi, les ressources fournies par le Centre d'information peuvent ne pas correspondre à l'information la plus à jour qui soit disponible. Ces ressources peuvent comporter des inexactitudes techniques ou des fautes d'orthographe. De façon périodique, nous apportons des changements à l'information, lesquels seront donc intégrés par la suite sous forme d'ajouts à la publication. En conséquence, nous recommandons de consulter un professionnel de la santé pour se faire conseiller sur toute question ayant trait à la santé. Nous prions également les usagers de consulter une vaste gamme d'informations et (ou) de se mettre en rapport avec nous au 1-877-999-7740 pour en savoir plus. Les usagers qui se fient à cette information le font entièrement à leur propre risque. Le Centre d'information et l'ACSP ne peuvent assumer aucune responsabilité pour tout préjudice résultant de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de cette information.

Les opinions exprimées dans le bulletin d'information n'appartiennent qu'aux auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques et positions officielles du Centre d'information sur le VIH/sida, de l'Association canadienne de santé publique ou de Santé Canada.



La production du présent document a été rendue possible grâce à une contribution financière de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida, Santé Canada.

La façon la plus sûre de se faire tatouer ou percer la peau est d'aller chez un professionnel. Le VIH peut être propagé lors du tatouage ou du perçage de la peau quand de petites particules de sang invisibles demeurent sur des instruments qui ont été mal stérilisés. Ces particules peuvent également rester dans l'encre des tatouages.

Les perceurs professionnels

- utilisent des bijoux fait d'acier de chirurgie ou de niobium;
- n'utilisent pas de poinçon de perçage.

Les tatoueurs professionnels

- versent leur encre dans des contenants neufs et jetables;
- n'utilisent ces contenants que pour votre tatouage.

Les perceurs et tatoueurs professionnels

- utilisent chaque fois des aiguilles neuves et stérilisées;
- portent des gants en latex;
- affichent de l'information sur la sécurité dans leur salle d'attente;
- donnent des renseignements sur la façon d'éviter les risques d'infection après une procédure;
- sont expérimentés et bien informés;
- stérilisent les instruments réutilisables dans un autoclave (un appareil qui utilise de l'eau très chaude pour stériliser; les accessoires doivent être stérilisés à 121 °C [250 °F] pendant 30 minutes).

Comment trouve-t-on un endroit sûr pour se faire tatouer ou percer?

Renseignez-vous auprès de votre service de santé local. Visitez plusieurs endroits et demandez à voir :

- les contenants spéciaux (contenants de bioconfinement) où l'on jette les aiguilles utilisées;
- les contenants à encre jetables pour les encres de tatouage;
- l'autoclave (avec indicateur de température);
- quelques contenants stérilisés (une ligne noire sur le contenant indique que la température de stérilisation est adéquate).

Allez-voir dans plusieurs commerces; posez des questions sur l'expérience des employés et les mesures de sécurité qu'ils prennent. Si vous n'êtes pas satisfait, partez tout simplement.

Si vous vous êtes déjà fait tatouer par un artiste professionnel ou amateur et croyez que vous avez peut-être été infecté par le VIH, l'hépatite ou toute autre maladie transmissible par le sang, vous devriez songer à vous faire tester (voir les questions 22 « Devrais-je passer un test de dépistage du VIH? » et 23 « Comment fait-on pour passer un test de dépistage du VIH? »).

Il ne faut pas oublier que les comportements et les activités qui comportent un risque d'infection par le VIH vous rendent également vulnérable à d'autres infections virales. Les taux de co-infection augmentent au Canada, particulièrement les co-infections par le VIH et l'hépatite C, qui touchent environ 11 200 personnes (voir la question 29 « Existe-t-il un lien entre le VIH et l'hépatite C (le VHC)? »).

Pour plus de détails, communiquez avec votre organisme local VIH/sida ou avec un professionnel de la santé.

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce feuillet d'information ou pour toute autre information sur le VIH/sida, contactez le Centre canadien d'information sur le VIH/sida

1565, avenue Carling, bureau 400, Ottawa (Ontario) K1Z 8R1

☎ 877-999-7740 ☎ 613-725-1205 ✉ aidssida@cpha.ca www.aidssida.cpha.ca

Publié par le Centre canadien d'information sur le VIH/sida, un programme de l'Association canadienne de santé publique. À partir de ressources créées à l'origine par le Centre d'information pour le Réseau canadien de la santé. Révisé et mis à jour en mars 2002. La reproduction non commerciale à des fins éducatives est autorisée.

Pour avoir plus de renseignements dans votre région, contactez :